



Concours de cuisine de VRAC Hauts-de-France avec les adhérents du groupement de l'Alma à Roubaix, 24 mai 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

POUR UNE ALIMENTATION DURABLE,
DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS!

VRAC
HAUTS-
DE-FRANCE

Vers un réseau
d'achat en commun

SOMMAIRE

| | | |
|----------|---|-----------|
| | Rapport moral | 5 |
| 1 | Missions de l'association VRAC Hauts-de-France | 9 |
| 2 | Les acteurs | 11 |
| | 2.1 Qui sont les adhérent.es de VRAC ? | 13 |
| | 2.1.1 Le bénévolat chez VRAC | 13 |
| | Focus : la mobilisation bénévole à Harnes lors du salon "Des Racines et des Hommes" | 14 |
| | 2.2 La gouvernance | 15 |
| | Focus : la charte VRAC, un processus participatif pour formaliser les valeurs de l'association et les engagements des participant.e.s au projet, et garantir des conditions d'accueil dignes et ouvertes à tou.te.s | 16 |
| 3 | Les activités au service de la justice alimentaire | 17 |
| | 3.1 Les groupements d'achats | 17 |
| | 3.1.1 Principe de fonctionnement des groupements d'achats VRAC : accessibilité pour tou.te.s et universalisme proportionné | 17 |
| | 3.1.2 Le Fonds Mieux Manger Pour Tous : des moyens supplémentaires pour lutter contre la précarité alimentaire, associés à une dépendance accrue vis-à-vis de l'Etat | 19 |
| | Focus : les produits VRAC sont moins chers et de meilleure qualité qu'en grande surface, pour tous les adhérent.e.s ! | 21 |
| | 3.1.3 Implantation territoriale de VRAC Hauts-de-France | 23 |
| | 3.1.4 L'approvisionnement au service d'une agriculture locale, durable et accessible | 25 |
| | Focus : des légumes bio et de saison proposés à tous les adhérents VRAC grâce au dispositif P.A.N.I.E.R.S ! | 27 |
| | 3.1.5 Les principales évolutions des ventes en 2025 par rapport à 2024 | 28 |
| | 3.2 Faire vivre la démocratie alimentaire chez VRAC | 29 |
| | 3.2.1 Les Invité.e.s de VRAC dans tous les quartiers | 30 |
| | 3.2.2 Le concours de cuisine à Roubaix | 32 |
| | 3.2.2 La kermesse de l'alimentation à Hulluch | 33 |
| | 3.3 VRAC MEL : Bilan de l'activité 2025 | 34 |
| | 3.3.1 Bilan des groupements d'achats | 34 |
| | 3.3.2 Bilan des animations | 37 |
| | 3.4 VRAC Artois : Bilan de l'activité 2025 | 39 |
| | 3.4.1 Bilan des groupements d'achats | 39 |
| | 3.4.2 Bilan des animations | 42 |
| | Focus : projet MIAM : une coopération au service de la démocratie alimentaire | 44 |
| 4 | Les moyens de VRAC Hauts-de-France | 45 |
| | 4.1 Le modèle économique de l'association | 45 |
| | 4.3 L'équipe | 48 |

RAPPORT MORAL

L'année 2025 a été une année de **consolidation et de structuration politique** de notre projet. La stabilisation de l'équipe, sans nouvelle embauche, nous a permis de renforcer notre capacité d'action et de mieux ancrer nos pratiques, tout en poursuivant un développement territorial maîtrisé. **Trois nouveaux groupements d'achats** ont ainsi vu le jour – à Liévin, Evin-Malmaison et Wattignies – portant à 14 le nombre de groupements animés par l'association, et à 845 le nombre de foyers adhérents.

L'année 2025 confirme aussi, avec force, **la nécessité et la pertinence du projet porté par VRAC Hauts-de-France** dans un contexte social, écologique et démocratique de plus en plus tendu.

Au-delà de ces chiffres, l'année met en lumière des **dynamiques territoriales différenciées**, révélatrices de la capacité d'adaptation du projet VRAC. Sur le territoire de l'Artois, l'ouverture de nouveaux groupements s'est accompagnée d'une très forte progression de l'activité, avec une augmentation de 58 % du nombre total de commandes en un an, et une moyenne d'environ 26 commandes mensuelles par groupement. Sur la MEL, les groupements, plus anciens (pour la majorité d'entre eux) et implantés dans des zones urbaines denses, atteignent une taille plus importante, avec une moyenne de 46 commandes mensuelles, portée notamment par un tissu associatif particulièrement riche et mobilisé.

Ces différences se retrouvent également dans la composition sociale des groupements. La part des commandes réalisées au « tarif bleu » (tarif à destination des publics en situation de précarité) s'élève à 47 % sur la MEL contre 40 % sur l'Artois, avec des variations importantes selon les quartiers. Cette diversité, loin d'être un frein, constitue une richesse : elle illustre la manière dont **le projet VRAC s'ancre dans chaque territoire et s'adapte à ses spécificités**.

Car au cœur de notre action se trouve précisément cette capacité d'adaptation. **Chaque groupement est le fruit d'un écosystème local singulier**, façonné par l'implication des collectivités, la vitalité associative, l'engagement des bénévoles, ou encore les conditions matérielles d'accueil des épiceries. Notre rôle consiste à ajuster en permanence notre intervention, avec finesse et exigence, pour répondre au mieux aux besoins des habitants.

Cette adaptation constante se fait au service d'un objectif inchangé : **réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité, et faire de l'alimentation un levier de santé, de plaisir, de dignité et de convivialité pour toutes et tous**.

RAPPORT MORAL

Dans un contexte national marqué par une **préoccupation croissante pour les enjeux de santé et d'environnement**, notre projet résonne plus que jamais avec les attentes de la société. Les adhérents de VRAC, dans toute leur diversité, expriment de manière de plus en plus forte leur volonté de mieux s'alimenter, en ayant accès à des produits à la fois bons pour la santé et respectueux de l'environnement. Ils trouvent dans notre modèle une réponse concrète à ces aspirations.

Mais VRAC ne se limite pas à un dispositif d'accès à des produits de qualité. C'est aussi un **projet profondément humain, fondé sur la rencontre, le partage et la participation**. En 2025, nous avons été particulièrement marqués par la **richesse des liens** qui se tissent entre adhérents, et entre les adhérents et l'équipe. Ces liens, qui se construisent au fil des épiceries et des animations, sont au cœur de notre démarche.

Pour Bénédicte Bonzi (anthropologue, autrice de La France qui a faim), qui a mené une étude action au sein du réseau VRAC en 2024 et 2025, « **VRAC est un projet qui pense l'accessibilité dans toutes ses dimensions ; et qui place en son cœur le pouvoir d'agir en créant les conditions de la participation de toutes et tous, en organisant cette participation et en cultivant la force des liens** ».

Nous souhaitons poursuivre et approfondir ce travail en **renforçant encore les liens entre alimentation et santé**, dans nos actions comme dans nos partenariats, tout en affirmant la dimension collective de notre projet. VRAC est à la fois un outil de démocratie alimentaire et une pratique de l'action sociale, qui place en son centre l'attention, l'inclusion et le respect de la dignité des personnes.

Dans une époque marquée à la fois par la polarisation des débats et par l'urgence climatique, notre action prend tout son sens. VRAC contribue à créer du lien entre des publics divers, parfois éloignés les uns des autres, mais rassemblés autour d'une conviction commune : celle du droit de chacun et chacune à pouvoir prendre soin de soi, des autres et de son environnement à travers son alimentation.

Plus que jamais, nous sommes convaincus que **la transition vers un système alimentaire plus juste et durable se construit au quotidien, avec les habitants, dans les territoires, et dans le respect des réalités de chacun.** C'est cette ambition qui continue de guider notre engagement.

RAPPORT MORAL

Pour autant, **notre action s'inscrit aussi dans un cadre contraint**. Le renforcement de notre dépendance aux financements publics, notamment à travers le programme « Mieux Manger pour Tous », pose des questions politiques majeures. Les évolutions récentes de ce dispositif montrent à quel point **les associations comme la nôtre restent tributaires d'arbitrages qui peuvent fragiliser leur modèle et leur capacité d'action**.

Cela nous oblige collectivement à porter un plaidoyer clair : **la lutte contre la précarité alimentaire ne peut reposer uniquement sur des dispositifs ponctuels ou instables**. Elle nécessite des politiques publiques ambitieuses, durables et coconstruites avec les acteurs de terrain et les premiers concernés.

Plus que jamais, nous affirmons que **l'alimentation saine doit être reconnue comme un droit fondamental, au croisement des enjeux sociaux, sanitaires et environnementaux**.

L'année 2025 nous conforte dans cette conviction : les solutions existent, elles sont déjà à l'œuvre dans les territoires, portées par les habitants, les bénévoles, les partenaires et les équipes engagées.

Notre responsabilité, collective, est désormais de leur donner les moyens de changer d'échelle.



Amélie DEBRABANDÈRE
Présidente de l'association

1

MISSIONS DE L'ASSOCIATION

L'association VRAC Hauts-de-France est née en juillet 2021, avec le soutien initial de quatre bailleurs sociaux, membres fondateurs : SIA Habitat, Vilogia, LMH et 3F Notre logis. VRAC Hauts-de-France est membre de VRAC France, qui réunit une vingtaine d'associations locales VRAC, dont la première est née à Lyon il y a 12 ans.

Le projet porté par VRAC est étroitement lié à l'essor du **mouvement de la « démocratie alimentaire »**, c'est-à-dire la reprise en main par les citoyen.nes des différentes questions liées au système alimentaire (organisation de la production, de la distribution, jusqu'à la consommation et la cuisine en tant que telle), dans un objectif de justice sociale et environnementale. En effet, alors que les modes d'organisation favorisant cette démocratie alimentaire se multiplient depuis plusieurs années, à travers par exemple les AMAP (associations pour le maintien de l'agriculture paysanne), magasins de producteur.ices, systèmes locaux de vente en circuit court, etc., **ce mouvement reste à ce jour cantonné à une certaine frange de la population, dont les habitant.e.s des quartiers populaires restent en majorité exclu.e.s.**

Notre projet de démocratie alimentaire vise à soutenir le développement d'un système alimentaire et agricole plus durable, qui répond aux enjeux suivants :

- **L'accès de toutes et tous à une alimentation favorable à la santé**, alors que le diabète a augmenté de 160% en 20 ans en France, et que les 10% les plus pauvres ont 2 fois plus de risque de développer un diabète de type 2 que les 10% les plus riches¹,
- **La juste rémunération des producteur.ices**, rendue possible par l'approvisionnement en circuit court, directement auprès des producteur.ices, alors que l'on sait aujourd'hui que sur 100 euros de dépenses alimentaires, 6.9 euros en moyenne vont au producteur²,
- **La réduction des impacts du système alimentaire et agricole sur l'environnement**, via le soutien à l'agriculture biologique, la réduction des transports et la valorisation des produits peu ou pas transformés, alors l'on estime que notre alimentation est responsable, en France, de 22% de nos émissions de gaz à effet de serre³.

¹ "L'injuste Prix de notre alimentation", Secours Catholique, CIVAM, Fédération Française des Diabétiques et Solidarités Paysans, 2024

² Idem.

³ Soit environ 2 tonnes pour un Français moyen, ce qui place l'alimentation dans le top trois des secteurs les plus émetteurs de CO2, avec les transports et l'habitat. Source : Insee

1

MISSIONS DE L'ASSOCIATION

Pour mener à bien ses missions, VRAC s'appuie sur deux leviers d'action, complémentaires et indissociables :

- Des **groupements d'achat participatifs de produits de qualité** (peu ou pas transformés), locaux (autant que possible) et/ou biologiques, vendus à 3 tarifs selon la situation des personnes, et soutenant une agriculture locale et durable ;
- Des **animations pour mobiliser, lutter contre les représentations, informer, échanger, valoriser les savoir-faire de chacun.e**, afin de créer les conditions favorables à la reprise en main par les habitant.e.s de leur alimentation.

2

LES ACTEURS

2.1 Qui sont les adhérent.e.s de VRAC ?

Fin 2025, l'association compte 845 foyers membres des groupements d'achats qui, pour pouvoir commander chaque mois, doivent être adhérent.e.s de l'association (à jour de leur cotisation ou en cours de renouvellement).

Depuis 2024, VRAC est lauréat du programme de l'État **"Mieux manger pour tous"**, au niveau national et au niveau régional, qui soutient l'amélioration de la qualité des produits alimentaires proposés aux publics en situation de précarité. Ce programme finance des réductions de prix sur certains tarifs, et **nous permet ainsi de proposer une triple tarification adaptée aux situations de chacun**, dans une logique d'**universalisme proportionné** : VRAC est ouvert à tou.te.s, mais nous concentrons nos actions vers les habitant.e.s les plus éloigné.e.s de l'accès à l'alimentation de qualité.

Trois types d'adhésions sont donc proposés en 2025 :

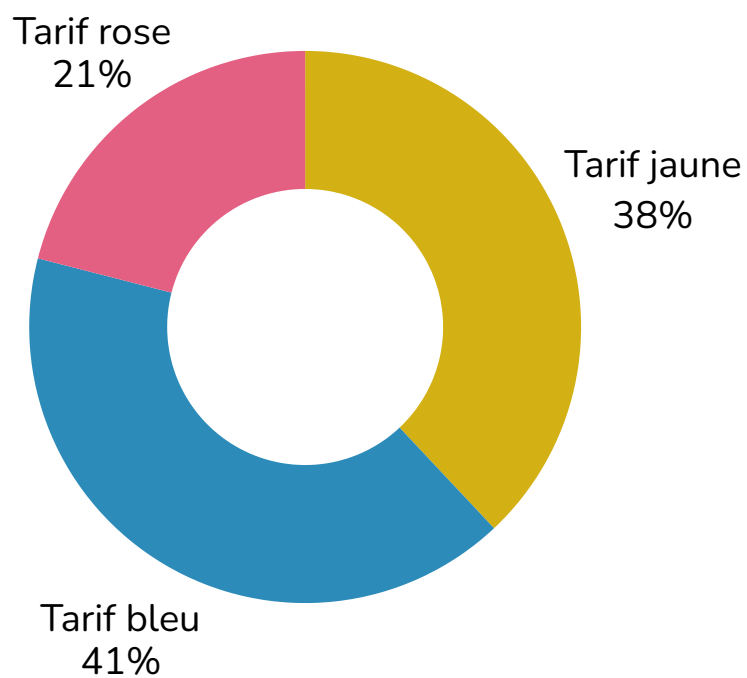
- **L'adhésion au "tarif bleu"** est destinée aux personnes en situation de précarité économique ou sociale, sur justificatif ou sur prescription d'un.e travailleur.euse social.e. Le tarif bleu permet aux adhérent.e.s de bénéficier d'une réduction de 50 %⁴ sur le prix producteur, sur une partie des produits alimentaires⁵. La cotisation annuelle est à partir de 1 euro.
- **L'adhésion au "tarif jaune"** est destinée aux personnes habitantes des quartiers prioritaires et/ou locataires d'un logement social, et/ou ayant des revenus modestes (petites retraites, familles monoparentales, etc.). Le tarif jaune permet aux adhérent.e.s de bénéficier d'une réduction de 10 % sur le prix producteur, sur une partie des produits alimentaires⁶. La cotisation annuelle est à partir de 1 euro.
- **L'adhésion au "tarif rose"** est destinée aux personnes étant dans une autre situation, ne rencontrant pas de difficultés particulières pour l'accès à une alimentation de qualité. Les adhérent.e.s au tarif rose payent une marge de 10% par rapport au tarif producteur. Leur cotisation annuelle est à partir de 20 euros.

⁴ Cette réduction est de -30% depuis janvier 2026. Voir détail p17

⁵ La liste des produits alimentaires donnant lieu à une réduction est définie par l'Etat, qui pilote le Fonds Mieux Manger Pour Tous. Les produits sucrés (miels, jus de pommes, chocolats etc) et à base de farine blanche (pâtes blanches, semoule blanche, farine T40 etc) sont exclus de cette réduction.

⁶ Idem.

La répartition des adhérent.e.s à l'échelle de l'association est la suivante pour l'année 2025 :



2.1.1 Le bénévolat chez VRAC

VRAC a pour ambition de **créer les conditions pour que les membres des groupements d'achat développent leur pouvoir d'agir autour de l'alimentation**. Nous souhaitons accompagner nos adhérent.e.s de la posture d'usager.ère du groupement d'achat, à celle d'actrice ou acteur à part entière de la démocratie alimentaire.

L'association propose donc différents espaces de participation, adaptés aux ressources et contraintes des adhérent.e.s, dont les profils sont très divers. Chez VRAC, tous les bénévoles sont également usagers.ères du projet, et tou.te.s les usagers.ères sont appelé.e.s à devenir bénévoles. Nous souhaitons à travers ces différents **leviers accompagner des parcours de bénévoles accessibles à toutes et tous et promouvoir la mixité dans le bénévolat**.

Le bénévolat lors des épicerie mensuelles est le premier espace d'implication des adhérent.e.s. , Lors de ces temps forts, chaque mois, **5 à 15 adhérent.e.s bénévoles** se mobilisent sur chaque quartier pour aider à l'organisation de l'épicerie : installation, accueil des adhérent.e.s, pesée des produits, relai d'informations (comme la diffusion des fiches produits), etc.

Nous essayons de faire en sorte que ces missions de bénévolat soient **ACCESSIBLES** à tou.te.s : il n'y a donc pas d'obligation à s'investir chaque mois, les horaires sont souples, et les missions variées. Nous pouvons aujourd'hui compter sur des bénévoles fidèles, tout en accueillant régulièrement de nouveaux bénévoles.

En tout, ce sont **321 bénévoles** qui se sont impliqué.e.s au moins une fois en 2025 sur le temps des épicerie éphémères, ce qui représente un volume total d'environ **2482 heures de bénévolat** (soit l'équivalent d'**1.5 poste de salarié.e** à temps plein).

FOCUS - LA MOBILISATION BÉNÉVOLE À HARNES LORS DU SALON "DES RACINES ET DES HOMMES"

Tous les 2 ans, la commune de Harnes organise son salon pédagogique sur l'environnement "Des Racines et des Hommes", avec 6 villages thématiques répartis sur 10 000 m². Pour la première fois, nous y avons participé, le samedi 17 mai 2025, aux côtés de l'équipe du CCAS (lieu d'accueil des épiceries et des permanences) et **avec 6 bénévoles du groupement d'achats de Harnes : Laure, Amandine, Djamila, Fabienne, Marie-Annick et Djamila.**

Les objectifs de la présence de VRAC à ce salon étaient simples :

- **Rencontrer et approcher les harnésien.ne.s** pour échanger sur les activités du groupement d'achats et l'alimentation durable autour d'activités ludiques ;
- **Valoriser l'implication bénévole** des adhérent.e.s dans la vie de l'association et dans l'évolution du groupement d'achats ;
- **Favoriser les échanges entre pairs**, avec la présentation aux habitant.e.s du groupement d'achats et du projet VRAC par les adhérent.e.s, eux-mêmes habitant.e.s de la commune.

Plusieurs activités ont donc été co-animées par les bénévoles :

- Par Laure le matin et Michèle l'après-midi : **Un jeu "ingrédient mystère"** pour jouer avec ses 5 sens autour de la recette de cookie aux lentilles corail, un stand de présentation, de dégustation de produits et recettes VRAC (fruits secs et oléagineux, miels, jus, café, thé, houmous de pois chiches, tartinable de lentilles, ...)
- Par Amandine le matin et Djamila, Marie-Annick et Fabienne l'après-midi : **un atelier cuisine flash "boules d'énergie"** : l'occasion idéale pour petits et grands de découvrir un goûter simple, facile et rapide à faire !
- Sur cette journée, **près de 130 adultes et 90 enfants ont échangé avec nous** et participé aux activités. L'implication des 6 bénévoles sur cette journée représente au total près de 50 heures, un investissement remarquable qui a permis de rendre cette journée riche en échanges et en découvertes. Une première prometteuse pour le prochain rendez-vous de 2027 !



2.2 La gouvernance

L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de différents collèges :

- **le collège « Membres des groupements d'achats »** ; composé de 5 adhérent.e.s issu.e.s des groupements d'achat
- **le collège « Membres fondateurs »**, composé des 4 bailleurs sociaux fondateurs : SIA habitat, 3F Notre logis, LMH et Vilogia ;
- **le collège « Personnes ressources »**, composé de personnes physiques adhérentes en tant que sympathisantes du projet, mais non adhérentes aux groupements d'achat ;
- **le collège « Personnes morales »**, composé de personnes morales adhérentes à l'association.

| Prénom | Nom | Organisation | Collège CA | Membre du bureau | Rôle bureau |
|----------|------------------|-------------------|------------------------|------------------|-----------------|
| Ikram | Barret | SIA Habitat | Membre fondateur | OUI | Secrétaire |
| Carole | Bessa de Almeida | | Collège adhérents | | |
| Thomas | Damay | | Membre ressource | OUI | Trésorier |
| Amélie | Debrabandère | | Membre ressource | OUI | Présidente |
| Jimmy | Bellart | Vilogia | Membre fondateur | | |
| Cédric | Laigle | | Membre ressource | OUI | Vice-président |
| Yvette | Leuridan | | Collège adhérents | | |
| Laure | Mariani | | Collège adhérents | | |
| Laetitia | Mazas | | Collège adhérents | | |
| Hervé | Pottez | | Collège adhérents | | |
| Florence | Quint | Maisons et Cités | Membre personne morale | OUI | |
| Anne | Soumieu-Mourat | LMH | Membre fondateur | OUI | Vice-secrétaire |
| Virginie | Thooris | Partenord Habitat | Membre personne morale | | |
| | | 3F Notre Logis | Membre fondateur | | |

FOCUS - LA CHARTE VRAC

Un processus participatif pour formaliser les valeurs de l'association et les engagements respectifs des participant.e.s au projet, et garantir des conditions d'accueil dignes et ouvertes à toutes et tous

C'était une attente forte de l'équipe depuis longtemps : **établir un cadre d'engagements entre les salarié.e.s et tous les adhérent.e.s afin de :**

- **Expliciter et formaliser les valeurs de VRAC**, et la manière dont elles s'incarnent en termes de postures et de comportements
- **Construire un cadre commun à toutes et tous**, auquel se référer en cas de problèmes ou tensions .

L'implication des adhérent.e.s dans le fonctionnement de l'association est centrale chez VRAC, il était donc essentiel que ces dernier.e.s soient associé.e.s à l'élaboration de la Charte.

C'est ainsi qu'ont été lancés les premiers clubs Charte en novembre 2025. Regroupant une vingtaine d'adhérent.e.s issu.e.s des différents groupements d'achats de la MEL et de l'Artois, ils ont été l'occasion de **créer des espaces de partages et d'expressions autour des valeurs défendues par VRAC et des rôles de chacun.e.**

L'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous, la justice sociale, la tolérance, la démocratie alimentaire, la participation des habitant.e.s et le soutien à l'agriculture locale et durable sont les principales valeurs définies dans cette Charte, qui sera proposée pour adoption lors de l'Assemblée Générale 2026.

Au deuxième semestre 2026, les clubs Charte se réuniront de nouveau pour réfléchir à la diffusion de la Charte auprès des adhérent.e.s afin qu'elle soit lue, comprise puis signée et appliquée par toutes et tous !

3

LES ACTIVITÉS AU SERVICE DE LA JUSTICE ALIMENTAIRE

Pour mener à bien ses missions, VRAC s'appuie sur deux secteurs d'activité complémentaires et indissociables : **les groupements d'achat participatifs de produits de qualité** d'une part, et **les animations autour de l'alimentation durable** d'autre part.



3.1 Les groupements d'achats

Les groupements d'achat sont des modes anciens d'organisation de consommateurs et consommatrices, qui s'unissent pour passer collectivement des commandes auprès des producteurs et productrices, et réduire ainsi les coûts intermédiaires liés notamment aux transports, aux emballages, aux magasins de revente, à la publicité, etc.

3.1.1 Principes de fonctionnement des groupements d'achats VRAC : accessibilité pour toutes et tous et universalisme proportionné

Les principes de fonctionnement des groupements d'achat VRAC sont entièrement orientés vers l'ACCESSIBILITE, c'est à dire l'objectif de lever les différents freins de l'accès à une alimentation de qualité. Nous mettons en place le principe d'**universalisme proportionné** : **VRAC est ouvert à toutes et tous, mais nous portons une attention particulière, via notre système de tarification, et via nos actions de mobilisation et nos lieux d'implantation, aux publics les plus vulnérables par rapport à l'accès à une alimentation de qualité.**

Principes de fonctionnement des groupements d'achats

Mixité, ouverture à toutes et tous et modalités d'adhésion

VRAC est ouvert à tou.te.s, avec **une triple tarification adaptée aux moyens de chacun.e**. Seul l'accès au tarif bleu, subventionné par l'Etat, est soumis à justificatif.

Système de commande

Commandes passées à l'avance chaque mois par les adhérent.e.s, soit sur internet, soit lors de permanences au sein des quartiers pour faciliter l'accès de toutes et tous à ces commandes (personnes ne parlant pas ou mal le français, non équipées d'ordinateurs, ou préférant simplement le contact direct pour commander, etc.), sans engagement des adhérent.e.s à commander mensuellement.

Quantités choisies

Pas de minimum d'achat; les adhérent.e.s commandent les produits qu'ils et elles souhaitent, dans les quantités choisies (à partir de 100 grammes, et dans la limite de 5 kilos par produit). Les adhérent.e.s sont ainsi invité.e.s à acheter en fonction de leurs réels besoins et moyens. Ce mode de fonctionnement contribue à réduire le gaspillage alimentaire et favorise **la liberté de choix**.

Épiceries mensuelles et bénévolat

Chaque mois, **des épiceries éphémères sont organisées pour permettre aux habitant.e.s de récupérer leurs commandes au cœur du quartier**, dans une structure relais partenaire (centre social, maison de quartier, salle d'un CCAS, etc.). Les épiceries mensuelles mobilisent plusieurs adhérent.e.s bénévoles et sont des temps privilégiés pour échanger autour de l'alimentation, valoriser les savoir-faire des habitant.e.s et faire découvrir de nouveaux produits. Ce mode d'organisation propose une manière alternative de consommer, sans pour autant entrer en concurrence avec les commerces locaux qui ont pignon sur rue et offrent une source d'approvisionnement quotidienne aux habitant.e.s.

Prix accessibles pour les habitant.e.s et justes pour les producteur.ices

Nous proposons des prix accessibles, rendus possibles par :

- **La vente à prix modulés** selon les revenus des personnes, et grâce au soutien du fonds mieux manger pour tous ;
- **L'achat en vrac, en grandes quantités, le plus possible directement auprès des producteurs et productrices** ou, quand le produit n'est pas disponible en circuit court, auprès de grossistes bio. Ces achats en gros facilitent le travail de commercialisation des producteurs et productrices, et assurent des prix stables aux adhérent.e.s sur plusieurs mois ;
- **La réduction des coûts intermédiaires** et la priorité donnée aux circuits courts ;
- **La limitation des emballages** ;
- **L'organisation en « épiceries éphémères »** (faibles charges de fonctionnement).

Par ailleurs, nous ne négocions pas les prix avec les producteurs et productrices locaux, qui fixent eux-mêmes leurs tarifs.

3.1.2. Le Fonds Mieux Manger pour Tous : des moyens supplémentaires pour lutter contre la précarité alimentaire, associés à une dépendance accrue vis-à-vis de l'État

Les activités de VRAC sont financées par les subventions de l'État, des collectivités publiques et des fondations, qui sont de plus en plus nombreuses à reconnaître l'importance de la mission de VRAC.

La mise en œuvre du programme "Mieux manger pour tous" a encore renforcé les liens entre l'association et les pouvoirs publics. Grâce à ce fonds, nous avons pu proposer des réductions allant de -10% à -50% par rapport au prix producteur, à 80% des adhérent.e.s, et améliorer ainsi très fortement l'accessibilité économique de nos produits. **La très forte hausse de la demande des publics en tarif bleu (+44% de commandes en tarif bleu sur l'année 2025) témoigne une nouvelle fois de la capacité de VRAC à mobiliser les publics en situation de précarité**, et confirme l'intérêt de notre approche consistant à agir sur l'accessibilité, à tous les niveaux, de l'offre alimentaire de qualité.

Mais **la participation de VRAC au programme Mieux manger pour tous, en même temps qu'elle apporte des moyens supplémentaires à l'association pour lutter contre la précarité alimentaire, renforce la dépendance de notre projet par rapport à l'État et peut amener des évolutions au projet dont nous n'avons pas la maîtrise.**

C'est ce qui s'est passé en mars 2025, quand l'État a modifié les règles d'utilisation de la subvention du Fonds mieux manger pour tous, en excluant les produits sucrés et les produits à base de farine blanche de cette réduction.

Le réseau VRAC a manifesté son désaccord pour cette mesure, car nous **défendons l'accès de tou.te.s à des produits de qualité et diversifiés, sans diaboliser certains produits par rapport à d'autres.** A ce titre, nous considérons que chacun.e doit par exemple avoir accès à un miel ou à un jus de pommes de qualité (c'est à dire artisanal et sans sucres ajoutés), bien que ces produits soient sucrés, car ils concourent à une alimentation de qualité dans son approche globale et multidimensionnelle : ils sont sources de plaisir, ils ne sont pas nocifs s'ils sont intégrés à une alimentation équilibrée, ils ont un impact positif sur l'environnement, et ils permettent une rémunération digne des producteur.ice.s locaux. Ce sont ces arguments que nous avons faits valoir auprès de l'État, à travers la mobilisation de VRAC France. **Cette mobilisation nous a permis d'obtenir le maintien des réductions sur l'huile d'olive, mais les produits sucrés et à base de farine blanche ont été exclus des réductions par l'État.**

Pour 2026, au regard de la forte hausse de la demande de nos adhérent.e.s pour commander en tarif bleu, et alors que l'enveloppe nationale attribuée par l'Etat à VRAC stagne en 2026 par rapport à 2025, nous avons collectivement pris les décisions suivantes :

- Faire **évoluer la réduction de -50% à -30%** sur les produits éligibles à partir de janvier 2026, afin de continuer à toucher un grand nombre de foyers en région et à intégrer de nouv.elles.aux adhérent.e.s dans les groupements, tout en maintenant des tarifs très intéressants. Les tarifications jaunes et roses sont inchangées ;
- Maintenir la **mixité sociale dans les groupements d'achats** et à l'échelle de l'association, tout en nous adaptant à la sociologie de chaque quartier (la répartition des adhérent.e.s par tarif est donc nécessairement différente d'un quartier à l'autre) ;
- Proposer des **prix et des modalités de fonctionnement les plus constants** possibles pour les adhérent.e.s, tout au long de l'année ;
- Assurer un accès des adhérent.e.s à l'alimentation de qualité **dans la durée**, et non une aide ponctuelle ;
- Continuer à **accueillir de nouv.elles.aux adhérent.e.s** dans les groupements dont la majorité n'ont pas encore atteint leur capacité maximum d'accueil.

FOCUS - LES PRODUITS VRAC SONT MOINS CHERS ET DE MEILLEURE QUALITÉ QU'EN GRANDE SURFACE!

A l'automne 2025, trois étudiantes de Sciences Po Lille ont réalisé pour VRAC une étude visant à **comparer les prix des produits proposés par l'association** (en tenant compte du passage à une réduction de -30% pour les adhérent.e.s en tarif bleu) avec ceux de 3 grandes surfaces fréquentées par les adhérent.e.s, à Lille et à Lens. L'étude a porté sur une sélection de 18 produits représentatifs des produits les plus vendus chez VRAC, dont 17 sont labellisés Agriculture Biologique : spaghetti, riz blanc, noisettes, sucre blond, jus de pommes, pommes, lentilles vertes, café, coulis de tomates, dattes, miel, chocolat noir, amandes, farine, œufs, huile d'olive, pommes de terre, lessive.

En moyenne, sur cet échantillon :

Pour les adhérent.e.s au "tarif bleu", les produits labellisés Agriculture Biologique sont en moyenne **3.31 euros moins chers** au kilo chez VRAC par rapport aux prix pratiqués par les supermarchés sur la gamme bio (AB) ;

Pour les adhérent.e.s au "tarif jaune", les produits labellisés Agriculture Biologique sont en moyenne **2.19 euros moins chers** au kilo chez VRAC par rapport aux prix pratiqués par les supermarchés sur la gamme bio (AB) ;

Pour les adhérent.e.s en "tarif rose", les produits labellisés Agriculture Biologique sont en moyenne **0.62 euros moins chers** au kilo chez VRAC par rapport aux prix pratiqués par les supermarchés sur la gamme bio (AB) ;

Mais ce n'est pas qu'une affaire de prix, loin de là ! L'étude montre également que la qualité des produits proposés chez VRAC est nettement meilleure que celle proposée dans les supermarchés, ce qui se traduit par :

- **La transparence sur l'origine géographique** précise des produits (cette origine est souvent peu visible ou imprécise sur les produits étudiés en supermarché) ;
- **L'origine locale des produits** (56% des produits VRAC étudiés sont d'origine France, contre 29% en moyenne pour les produits équivalents en supermarché) ;
- **Le label Agriculture biologique**, qui garantit des conditions de production sans pesticides ni engrais chimiques, concerne 95% des produits VRAC étudiés, alors que les références en bio n'existent pas pour une partie des produits en supermarché ;
- **Les produits VRAC sans additifs ni conservateurs**, contrairement à certains produits en supermarché, notamment les dattes et le coulis de tomates (présence d'édulcorants et de correcteurs d'acidité).

FAIRE SES COURSES CHEZ VRAC, ÇA COÛTE PLUS CHER ? NON !

En moyenne, un produit VRAC (au tarif producteur) coûte **1,21€ moins cher** au kilo que son équivalent bio dans les grandes surfaces autour de Lille et de Lens ! Grâce à la tarification différenciée, retrouvez ces avantages sur toute une gamme de produits : sucre, pommes, œufs, lentilles et bien d'autres !

3,05 €/L MOINS CHER EN TARIF BLEU
Mais aussi...
Tarif jaune -10% : 1,01 € moins cher

2,23 € MOINS CHER / KG EN TARIF JAUNE
Mais aussi...
Tarif bleu -30% : 5,46 € moins cher

0,65 € MOINS CHER / KG EN TARIF ROSE
Mais aussi...
Tarif bleu -30% : 13,45€ moins cher
Tarif jaune -10% : 11,55€ moins cher

Les chiffres sont issus d'une étude réalisée en octobre 2025. Les prix présentés sont le fruit d'une moyenne entre les prix des produits bio se rapprochant le plus possible des produits VRAC en terme d'origine et de qualité, relevés dans les 3 magasins suivants : Lactère, Lille Flies, Lactère Lison aux Lens, Lille Lille. Les données et la méthodologie sont disponibles sur <https://the.vrac-asso.org/>

VRAC

Comment ça FONCTIONNE ?

des GROUPEMENTS d'ACHAT



On commande chaque mois, selon nos besoins.

Habitant.es du quartier et salarié.es de VRAC

Bons de COMMANDE



COMMANDE GROUPEE

Achats en GROS pour REDUIRE les COÛTS



Produits LOCAUX, BIO et de QUALITE



Subventionnés et ACCESSIBLES selon les revenus

STOCK

Distribution tous les mois dans les

ÉPICERIES ÉPHÉMÈRES

des DIFFÉRENTS QUARTIERS

Centres sociaux, MJC, etc.

...et au JUSTE PRIX pour nous!

On va au VRAC! On prend nos contenants avec nous!

On s'y rebrouve.

C'est un chouette RDV

C'est VIVANT!



Plum Bernet

3.1.3 Implantation territoriale de VRAC Hauts-de-France

Le siège de l'association est basé sur la métropole lilloise (MEL), où les premiers groupements ont ouvert en 2022, avec le soutien des 4 bailleurs historiques. Après une première année d'expérimentation très enthousiasmante sur la MEL, au regard de l'intérêt pour le projet exprimé par les habitant.e.s et les partenaires et associations locales, un développement a rapidement été envisagé sur le territoire de l'ex-bassin minier du Pas-de-Calais, suite à la sollicitation de l'agglomération de Lens-Liévin (CALL), à travers son projet alimentaire territorial (SATD). Une antenne « VRAC Artois » a ainsi été créée fin 2023, rattachée à VRAC Hauts-de-France et basée à Lens. L'objectif est d'assurer un ancrage territorial pour la mise en œuvre du projet et les relations partenariales, avec une équipe dédiée à chaque territoire ; tout en mutualisant au sein de l'association régionale les fonctions de pilotage stratégique, RH, financier et logistique/ approvisionnement ; et ainsi d'économiser certains coûts de fonctionnement et de gagner en efficacité.

A ce jour l'association anime :

- **Sur la MEL : 8 groupements d'achats** implantés dans sept quartiers prioritaires de la politique de la ville – QPV, à Villeneuve d'Ascq – Pont-de-Bois, Lille Fives, Lille-Sud, Roubaix – Alma, Tourcoing – Bourgogne, Loos – Oliveaux, Wattignies – Blanc Riez, et un quartier « de veille » : Lomme- Marais.
- **Sur l'Artois :**
 - **5 groupements d'achats implantés dans cinq QPV de la CALL** à Hulluch, Harnes, Bully-les-Mines, Sallaumines, Liévin
 - **1 groupement d'achats sur l'agglomération de Henin-Carvin (CAHC)**, à Evin-Malmaison.

L'année 2025 a été marquée par la **stabilisation de l'activité et une stratégie de développement maîtrisée** :

- **Développement maîtrisé des 11 groupements d'achat existants et fidélisation des adhérent.e.s**: alors que la hausse du nombre d'adhérent.e.s sur les 11 groupements déjà actif en 2024 est de 8% en 1 an, l'augmentation du nombre de commandes sur ces mêmes groupements est de 26%, ce qui témoigne d'une fidélisation et d'une hausse de fréquentation des adhérent.e.s.
- **Le développement territorial s'est poursuivi :**
 - **Sur la MEL** : ouverture en novembre 2025 d'un 8eme groupement d'achat sur le quartier de **Wattignies – Blanc Riez**, où l'épicerie mensuelle VRAC se tient chaque mois au sein de la maison du projet, animée par la ville dans le cadre du projet de renouvellement urbain en cours.
 - **Sur la CALL** : ouverture en avril 2025 d'un 5ème groupement d'achat à **Liévin**, où l'épicerie mensuelle VRAC se tient chaque mois au sein du Centre culturel et social des Hauts de Liévin
 - **Sur la CAHC**, nous avons ouvert un 1er groupement d'achats en mai 2025 à **Evin-Malmaison**, où l'épicerie mensuelle VRAC se tient chaque mois au sein de la Maison pour Tous. L'agglomération Hénin-Carvin, qui s'est mobilisée dès l'étude de faisabilité de l'antenne artésienne, soutient l'arrivée de VRAC sur son territoire, à travers son projet alimentaire territorial.

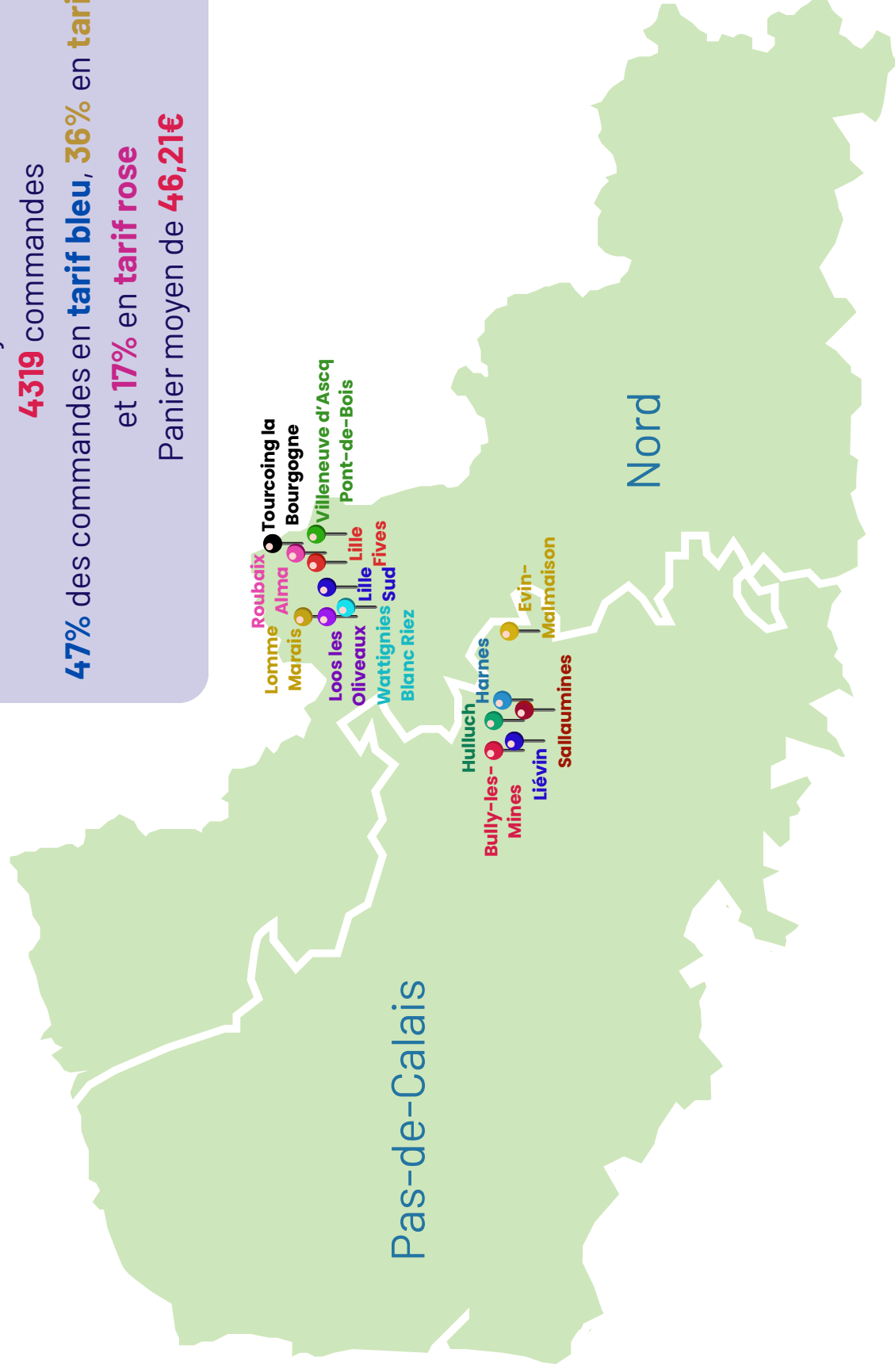
Les épiceries éphémères VRAC en 2025,
en quelques chiffres :

845 foyers adhérents

4319 commandes

47% des commandes en **tarif bleu**, **36%** en **tarif jaune**
et **17%** en **tarif rose**

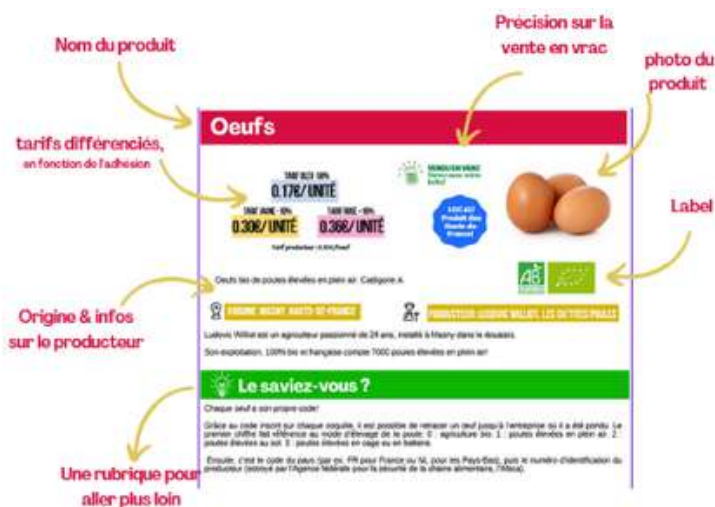
Panier moyen de **46,21€**



3.1.4 L'approvisionnement au service d'une agriculture locale, durable et accessible

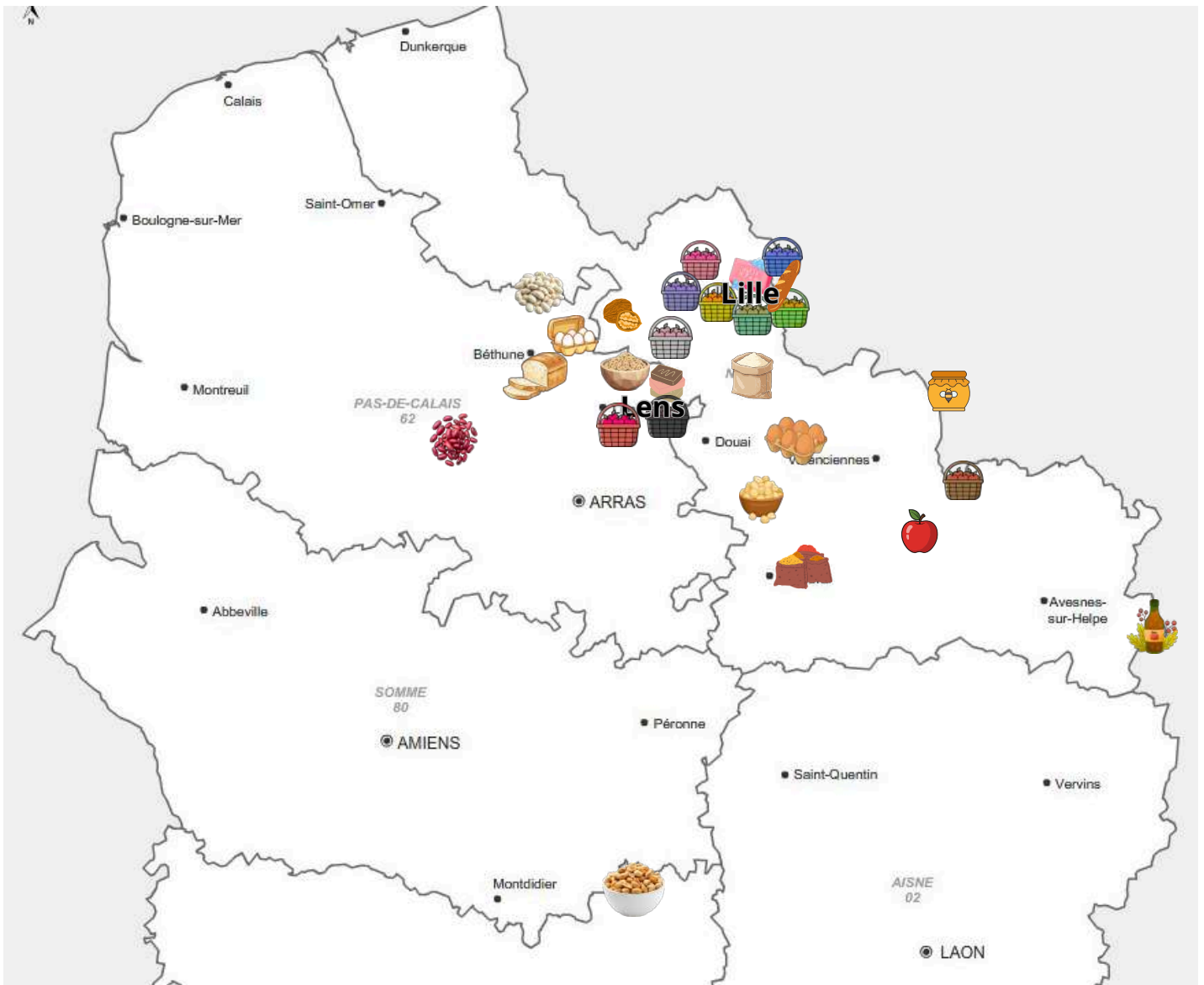
Le catalogue de VRAC Hauts-de-France

Le catalogue VRAC est la première vitrine de l'association. Il est construit pour permettre l'accès à une information précise sur les produits (provenance, certifications, composition, prix selon les 3 tarifications, prix payé au producteur.ice, etc.) et ainsi éclairer le choix des adhérent.e.s.



On trouve dans le catalogue des **produits alimentaires peu ou pas transformés**, vendus en vrac ou à l'unité (pâtes, riz, huile d'olive, fruits secs, légumineuses, café, coulis de tomate, jus de pommes, etc.), des **fruits et légumes frais et de conservation**, des **produits d'hygiène et d'entretien** (lessive, liquide vaisselle, savons artisanaux). Ces produits sont autant que possible achetés en circuit court, c'est à dire directement auprès des producteur.ices, principalement en région Hauts de France. Sur 133 références au catalogue fin 2025, **53% sont achetées directement auprès des agriculteur.ices ou producteur.ices** : pains, lentilles, pois chiche, quinoa, haricots secs, féveroles, farines, jus de pommes, sels, miels, savons, œufs, huile d'olive et de tournesol, noisettes, fruits, légumes, vinaigres, lessive, liquide vaisselle, etc. Le reste des produits sont achetés auprès de grossistes bio : pâtes, café, thé, fruits secs, etc.

Les producteur.ices régionaux partenaires de VRAC Hauts-de-France en 2025



LES MARAÎCHER.ES



-  **Claire Monnier** 
(Ennetières-en-Weppes, 59)
-  **Collectif Bioweppes** 
(Wavrin, 59)
-  **Ferme des Frères Cotes** 
(Sainghin-en-Mélantois, 59)
-  **Ferme du Recueil** 
(Villeneuve d'Ascq, 59)
-  **Ferme Urbaine Concorde** 
(Lille, 59)
-  **Jardins de Cocagne de la Haute Borne** 
(Villeneuve d'Ascq, 59)
-  **Jonathan Bétermier** 
(Loisons-sous-Lens, 62)
-  **La Renarde** 
(Loos, 59)
-  **La Tournichette** 
(Wargnies-le-Petit, 59)
-  **Les Anges Gardins** 
(Avion, 62)

LES AUTRES PRODUCTEUR.ICES



Nord - 59

-  **Bio Cambrésis (Cambrai, 59) :**
Épices 
-  **La Ferme des Blancs Moutons (Arleux, 59) :**
Pois chiches, lentilles vertes, oignons jaunes, pommes de terre, ail blanc, ail fumé 
-  **Le Fournil Bio (Villeneuve d'Ascq, 59) :**
Pains, brioche 
-  **Les Ch'tites Poules (Masny, 59) :**
Oeufs 
-  **Moulins Waast (Mons-en-Pévèle, 59) :**
Farine T80, farine de sarrasin, semoule de blé dur 
-  **Savonnerie Twenty Fives (Lille, 59) :** Savons, shampoings secs, déodorant, baumes
-  **Vergers de Beaudignies (Beaudignies, 59) :**
Pommes, jus de pommes 
-  **Vergers bio d'Ohain (Ohain, 59) :**
Vinaigre de cidre 

Pas-de-Calais - 62

-  **EARL Soudan (Beuvry, 62) :**
Oeufs 
-  **Graines en Nord (Ostreville, 62) :**
Haricots rouges, graines de courges
-  **La Ferme des Peupliers (Carvin, 62) :**
Quinoa, graines de lin
-  **La Ferme Fichaux (Richebourg, 62) :**
Noix
-  **Laurent et Sandrine Raeckelboom (Calonne-sur-la-Lys, 62) :** Lingots du Nord
-  **Les Trois Coeurs (Béthune, 62) :**
Pains, brioche 
-  **Les Ateliers Ma Beauté (Noyelles-Godault, 62) :** Savons, shampoings secs et déodorant

Somme - 80

-  **Graines de choc (Beuvraignes, 80) :**
Féveroles décortiquées 

**133 références ont été proposées aux adhérent.e.s
dans le catalogue VRAC en 2025, dont :**

- **48%** de produits vendus en **vrac**
- **87%** de produits **alimentaires**
- **72%** de produits **labellisés AB** (agriculture biologique)
- **53%** des produits **achetés en direct** auprès de producteur.ices
- **47%** de produits **issus des Hauts-de-France**
 - Dont **32%** issus du **département du Pas-de-Calais**
 - Dont 30% issus de la CALL
 - Dont 10% issus de la CAHC
 - Dont **67%** issus du **département du Nord**
 - Dont 36% issus de la MEL

**FOCUS – DES LÉGUMES BIO ET DE SAISON PROPOSÉS
À TOU.TE.S LES ADHÉRENTE.S VRAC GRÂCE AU
DISPOSITIF P.A.N.I.E.R.S**

Depuis mai 2024, VRAC a étendu sa gamme de produits en proposant aux adhérent.e.s des **paniers de légumes bio et locaux**.

Grâce au **dispositif P.A.N.I.E.R.S**, coordonné par Bio en Hauts-de-France, les adhérent.e.s de l'association peuvent avoir accès à des paniers de légumes jusqu'à -50% du prix producteur, en fonction de leur tarif de référence. Le dispositif "propose de lever les freins à l'alimentation durable en distribuant des paniers de produits bio et locaux à moindre prix aux personnes en situation de précarité alimentaire".

Le déploiement du dispositif P.A.N.I.E.R.S s'est poursuivi en 2025. **9 maraichers et maraichères bio sont aujourd'hui partenaires** de VRAC et proposent leurs paniers de légumes bio et locaux, chaque mois dans 13 des 14 groupements VRAC actifs sur la MEL et l'Artois.

Au total, **1170 paniers ont été vendus** entre janvier et décembre 2025 aux adhérent.e.s de VRAC, dont **1040 paniers à -50% de leur valeur** pour les adhérent.e.s aux tarifs bleus et jaune.

Des visites des producteurs et productrices sont également organisées ponctuellement : l'occasion de renforcer encore les liens de solidarité et d'interconnaissance entre mangeuses, mangeurs, productrices et producteurs.

3.1.5 Les principales évolutions des ventes en 2025 par rapport à 2024

Les 10 produits les plus vendus chez VRAC Hauts-de-France en 2025

- 48 757 **oeufs** (+79% par rapport à 2024)  
 - 4 498 kilos de **pâtes** (+7,5%) 
 - 4 189 litres d'**huile d'olive** (+93%) 
 - 3 843 litres de **jus de pommes** (+22%)  
 - 2 993 litres de **lessive** (+24%) 
 - 2 682 kilos de **pommes de terre** (+12%)  
 - 2 842 kilos de **coulis de tomate** (+34%) 
 - 2 459 litres de **liquide vaisselle** (+51%) 
 - 2 202 kilos de **farine** (+50%)  
 - 1 926 kilos de **pains** (+51%)  
-  : Produit labellisé Agriculture Biologique
 : Produit origine Hauts-de-France
 : Produit labellisé Ecocert

Afin d'avoir une analyse plus fine de l'évolution des ventes par produits, et de mesurer notamment les effets de la fin de la subvention du fonds mieux manger pour tous sur certains produits à partir de l'automne 2025 (voir p. 17) et de l'introduction depuis début 2025 de nouveaux produits complets et semi complets, nous avons réalisé **une analyse des ventes par tarif** (les ventes sont mesurées en chiffre d'affaires), rapportées au nombre de commandes, en tenant compte des autres facteurs qui ont un impact direct sur l'évolution des ventes (ouverture de nouveaux groupements d'achats, élargissement de l'offre de produits et mise en place d'alternances de produits).

Ainsi, à l'échelle globale, **plusieurs catégories de produits enregistrent un recul net des ventes**, c'est à dire que **l'augmentation de leur vente est moins rapide que l'augmentation globale des ventes de l'association** (due à la hausse de l'activité et du nombre d'épicerie organisées). Il s'agit sans surprise de produits qui ne sont plus vendus à tarif réduit suite aux évolutions du fonds mieux manger pour tous (voir explications p. 17) :

- **Jus de pommes** : -13% de ventes
- **Miels** : -38% de ventes
- **Chocolats** : -39% de ventes
- **Pâtes blanches** : -37% de ventes

On observe à l'inverse une **forte augmentation des ventes de pâtes semi-complètes et complètes** : +33% toutes tarifications confondues et surtout + 171% pour les adhérent.e.s en tarif bleu.

3.2 Faire vivre la démocratie alimentaire chez VRAC

A travers nos animations, nous cherchons à **développer le pouvoir d’agir individuel et collectif** des adhérent.e.s dans le champ de l’alimentation, selon des principes d’action qui reposent sur **les valeurs de l’éducation populaire**.

Les animations sont pensées selon deux objectifs distincts et complémentaires :

- Celui de **mobiliser et rencontrer de nouveaux habitant.e.s** des quartiers prioritaires de la politique de la ville, afin de leur présenter le projet et ainsi faciliter leur accès à une alimentation de qualité. Nous cherchons via ces animations « tous publics » à questionner les habitudes alimentaires des habitant.e.s de manière non stigmatisante, tout en proposant des alternatives pour des consommations accessibles et durables;
- Celui de **créer des lieux de discussions, de réflexions, de formation et de décisions pour les adhérent.e.s**, propices à la valorisation des savoir-faire et des réflexions propres à chacun.e concernant l’alimentation.

Nous avons poursuivi en 2025 nos actions en partenariat avec les acteurs associatifs locaux, les bailleurs sociaux et les partenaires institutionnels sous des formes diverses :

- **Stands** lors des temps fort dans les quartiers,
- **Préparation de gouters** sains et durables,
- **Temps de présentation** de l’association et dégustation de produits,
- **Ateliers cuisine de rue**,
- **Animation de jeux** autour de l’alimentation durable,
- **Débats mouvants, porteurs de parole**, etc.

Pour aller plus loin et illustrer nos propos, nous avons sélectionné ici quelques événements phares de l’année qui ont marqué notre programme d’animations.

3.2.1 Les Invité.e.s de VRAC et les “fiches produits” dans tous les quartiers

Nous avons poursuivi en 2025 le **déploiement du programme d’animations Les Invité.e.s de VRAC** (“LIV”) sur les quartiers de la MEL et l’Artois. Ce programme a pour objectif de **créer les conditions permettant aux adhérent.e.s de l’association de faire des choix éclairés et de développer leur pouvoir d’agir** dans le champ de l’alimentation saine et durable, grâce à la réalisation d’ateliers animés conjointement avec des expert.es sur les thématiques à enjeux de l’alimentation durable, à savoir :

- **L’alimentation et la santé** : focus groupe sur les difficultés vécues pour s’alimenter sainement au quotidien, pour soi et ses proches, échanges et apports de connaissances pour maximiser les intérêts nutritionnels des repas, mise en pratique de techniques concrètes et découvertes de recettes simples et saines en ateliers cuisine ;
- **Le lien et l’impact de l’alimentation sur l’environnement** : ateliers pour comprendre ce qu’est le label bio, visite de fermes de producteur.ices en agriculture biologique, mise en valeur des légumineuses comme l’une des solutions pour une alimentation plus respectueuse de l’environnement, mise en pratique en atelier cuisine de recettes à base de légumineuses ;
- **La compréhension du système alimentaire et agricole dans toute sa complexité** (acteur.ices du système, rémunération des producteur.ices, soutiens et financements publics, couts sanitaires et environnementaux du système alimentaire, canaux de distribution principaux et alternatifs) : ateliers d’échanges et de transmission basés sur des supports chiffrés et sourcés extraits du rapport “L’injuste Prix de notre Alimentation”⁷, des ateliers pour expérimenter des “trucs et astuces” pour bien manger au quotidien à prix accessibles, et une introduction au concept de Sécurité Sociale de l’Alimentation.



Atelier LIV santé au Marais, Lomme



Atelier LIV santé à Bully-les-Mines



Atelier LIV santé à Sallaumines



Atelier LIV santé à Liévin



Atelier LIV système alimentaire à Lille Sud



Atelier LIV santé à Bully-les-Mines

⁷“L’injuste prix de notre alimentation”, Secours Catholique, CIVAM, Fédération Française des Diabétiques, Solidarités Paysans, 2024.

Afin de diffuser les connaissances partagées lors des ateliers "Les invités de VRAC" à un maximum d'adhérent.e.s, nous avons déployé en 2025 un nouveau concept: "**les fiches produits**". Ces fiches, réalisées sur la base des échanges entre adhérent.e.s lors des ateliers et de l'expertise des différents intervenant.e.s, sont un condensé d'informations, qui apportent des explications sur différentes catégories de produits vendus au catalogue, tels que les sucres (quelles différences entre sucre blanc, blond et complet ?), les farines, les pâtes, les légumineuses, etc. Chaque fiche aborde une catégorie de produits selon différents prismes :

- le prisme **nutritionnel**,
- le prisme **environnemental**,
- le prisme de **l'origine des produits** (informations sur les producteurs, lieux et conditions de production),
- le prisme de la **cuisine** (indications de cuisson et idées de recettes simples).

Ce projet illustre la façon dont VRAC conçoit l'éducation populaire pour aller vers plus de démocratie alimentaire, via l'implication des adhérent.e.s dans la mise en œuvre et le déploiement des fiches (réunions avec un groupe d'adhérent.e.s pour lire les fiches, faire des retours et commentaires, approfondir les questions avec la diététicienne, s'approprier les fiches, afin d'assurer eux-mêmes leur diffusion en épicerie auprès des adhérent.e.s).



Fiches produit en épicerie à Fives, Lille



Diffusion des fiches produit par Samira et Laïla à Pont-de-Bois, Villeneuve d'Ascq

3.2.2 Le concours de cuisine à Roubaix

2025 a aussi été marqué par la mise en place de la **première édition du Concours de Cuisine de VRAC Hauts-de-France**. Événement phare de l'association à l'échelle nationale, il a pour objectif la **mise en valeur des savoirs et savoir-faire culinaire des adhérent.es**. Cette première édition a pris place au cœur du collège Anne Frank à Roubaix, en coopération étroite avec le chef d'établissement et le chef de cantine. 9 équipes composées d'adhérentes ou de partenaires associatifs ont cuisiné et proposé un plat ou un dessert à une salle de 70 personnes, qui ont pu déguster et partager leur avis sur les préparations.

La réussite de cet événement tient à **son caractère très convivial, ponctué de récits de recettes et d'interview des habitant.es cuisinier.es, dans une ambiance festive et chaleureuse**.



3.2.3 La kermesse de l'alimentation à Hulluch

L'année 2025 a été marquée par l'organisation de la **Kermesse de l'alimentation à Hulluch**, point culminant d'une collaboration fructueuse entre les structures VRAC Artois et OuiChange dans le cadre du projet MIAM.

Ce programme relie les communes de Hulluch et Haisnes grâce à l'implication conjointe des écoles de quartier, des parents d'élèves et du tissu associatif local. Il fait de l'alimentation un **véritable moteur de rencontres, de partage et d'engagement citoyen**.

Cette deuxième édition est le résultat d'une démarche collective menée avec les habitant.e.s. Durant trois mois, **divers ateliers ont permis de renforcer les liens en expérimentant ensemble, afin de mieux appréhender le système alimentaire et de co-construire l'événement**.

Les stands, entièrement conçus, portés et animés par les associations et les participant.e.s, proposaient uniquement des jeux autour de l'alimentation durable, favorisant ainsi une appropriation concrète et ludique des enjeux.

L'engagement marqué de l'association Animation dans la cité à Haisnes, aux côtés des habitant.e.s, a permis de faire émerger une kermesse à la fois collective, conviviale et engagée, illustrant pleinement une démarche de démocratie alimentaire en action.

Au total, **l'événement a rassemblé une centaine d'habitant.e.s et mobilisé une vingtaine de bénévoles** pour l'organisation et l'animation des stands.



3.3 ZOOM VRAC MEL - Bilan de l'activité 2025

3.3.1 Bilan des groupements d'achats

En 2025, **les 8 groupements de la MEL (Villeneuve d'Ascq - Pont-de-Bois, Lille Fives, Lille-Sud, Roubaix - Alma, Tourcoing - Bourgogne, Loos - Oliveaux, Lomme- Marais, Wattignies Blanc-Riez) rassemblent 587 foyers adhérents** (un chiffre stable par rapport à 2024), alors que le **nombre total de commandes a augmenté de 28%** (soit 3126 commandes en 2025, contre 2438 commandes en 2024). Cela s'explique par une fidélisation des adhérent.e.s qui ont commandé plus souvent en 2025 qu'en 2024, ainsi que par une mise à jour du fichier des adhérent.e.s fin 2025. Au total, 65 épicerie éphémères ont été organisées sur ces 8 quartiers (63 en 2024).

La part de foyers adhérents sur la MEL en situation de précarité, c'est-à-dire au tarif bleu, a augmenté en 2025, pour atteindre **42.7% en 2025** (36% en 2024), ce qui traduit une demande sociale toujours plus importante sur un territoire marqué par de fortes inégalités et une précarisation croissante d'une partie de la population. Cette hausse aurait été bien plus importante si des mesures n'avaient pas été prises pour contenir cette augmentation dont la courbe était très forte depuis juin 2024.



Repas des bénévoles à Fives, Lille

CARTOGRAPHIE DES GROUPEMENTS D'ACHATS VRAC MEL AU 31.12.2025

Lomme Marais

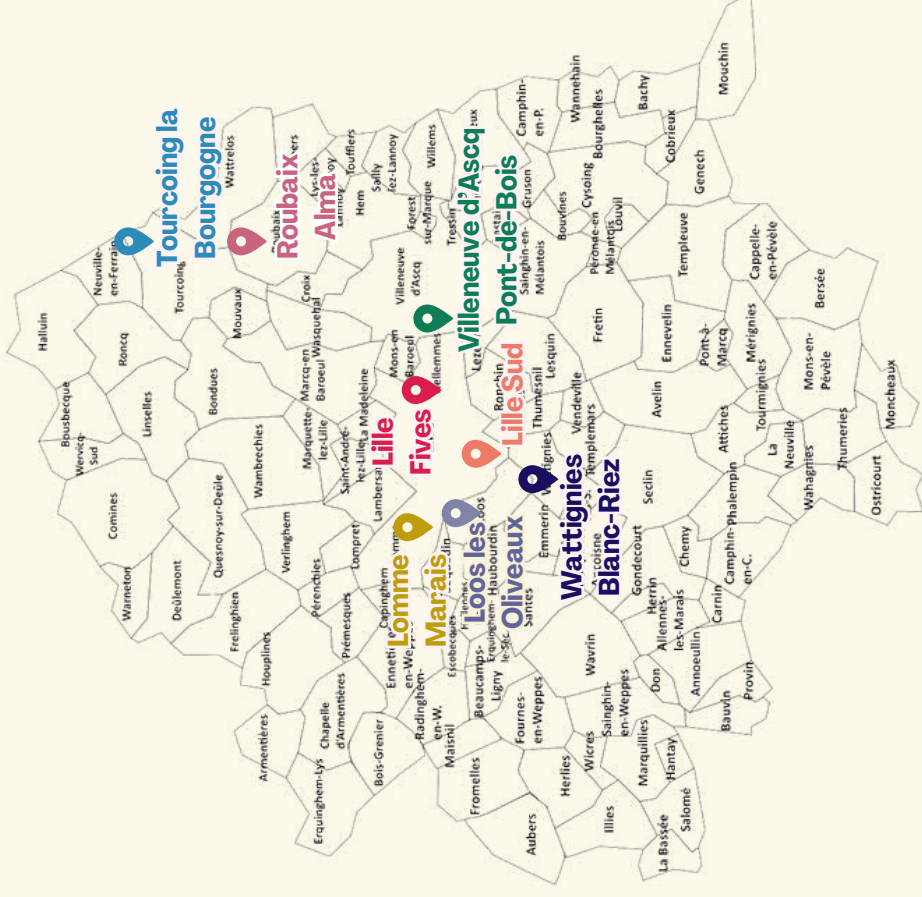
Ouverture : décembre 2023
 Nombre d'habitants quartier de veille Marais-Mont à Camp : 8 059
 Lieu d'épicerie : Maison des Solidarités du Marais
 Nombre d'adhérents : 81 foyers
 Répartition des tarifs : 30% tarif bleu, 40% tarif jaune, 30% tarif rose

Loos les Oliveaux

Ouverture : décembre 2023
 Nombre d'habitants QPV Les Oliveaux : 3 287
 Lieu d'épicerie : Maison du Projet des Oliveaux
 Nombre d'adhérents : 56 foyers
 Répartition des tarifs : 36% tarif bleu, 45% tarif jaune, 20% tarif rose

Wattignies Blanc Riez

Ouverture : novembre 2025
 Nombre d'habitants QPV Blanc Riez : 4 101
 Lieu d'épicerie : Maison du Projet du Blanc Riez
 Nombre d'adhérents : 24 foyers
 Répartition des tarifs : 25% tarif bleu, 42% tarif jaune, 33% tarif rose



Tourcoing la Bourgogne

Ouverture : novembre 2022
 Nombre d'habitants QPV La Bourgogne : 7 050
 Lieu d'épicerie : Centre Social Bourgogne Pont-de-Neuville
 Nombre d'adhérents : 46 foyers
 Répartition des tarifs : 65% tarif bleu, 26% tarif jaune, 9% tarif rose

Roubaix Alma

Ouverture : octobre 2022
 Nombre d'habitants QPV Roubaix, Tourcoing, Croix, Wattrelos : 77 264
 Lieu d'épicerie : Centre Social Alma
 Nombre d'adhérents : 74 foyers
 Répartition des tarifs : 57% tarif bleu, 35% tarif jaune, 8% tarif rose

Villeneuve d'Ascq Pont-de-Bois

Ouverture : février 2022
 Nombre d'habitants QPV PDB Hôtel de Ville Triolo : 7 614
 Lieu d'épicerie : Centre Social Centre Ville
 Nombre d'adhérents : 105 foyers
 Répartition des tarifs : 48% tarif bleu, 44% tarif jaune, 8% tarif rose

Lille Fives

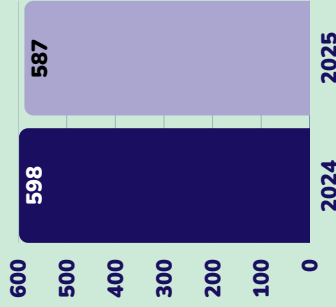
Ouverture : mars 2022
 Nombre d'habitants QPV secteur Nord-Est : 14 025
 Lieu d'épicerie : CS Mosaïque
 Nombre d'adhérents : 118 foyers
 Répartition des tarifs : 40% tarif bleu, 46% tarif jaune, 14% tarif rose

Lille Sud

Ouverture : mai 2022
 Nombre d'habitants QPV secteur Sud : 53 290
 Lieu d'épicerie : Fabrique du Sud
 Nombre d'adhérents : 83 foyers
 Répartition des tarifs : 41% tarif bleu, 39% tarif jaune, 20% tarif rose

CHIFFRES CLÉS - VRAC MEL

Nombre de foyers adhérents



17% d'hommes adhérents



83% de femmes adhérentes

Nombre d'habitants touchés par les GA

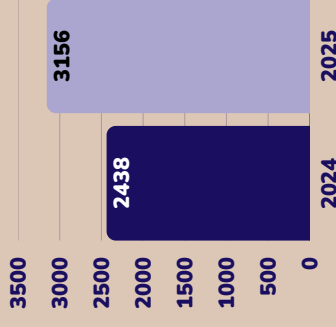
1557

En 2024

1827

En 2025

Nombre de commandes annuel



Nombre d'adhérents bénévoles



173

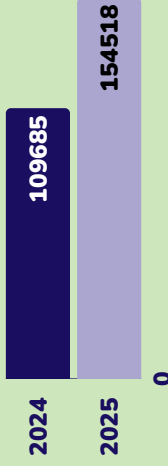
en 2024



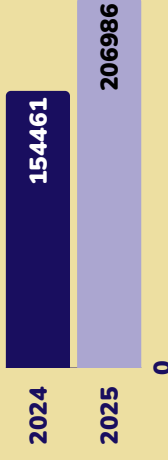
209

en 2025

Evolution du chiffre d'affaire des ventes MEL



Evolution des achats de denrées MEL (pour revente)



Panier moyen par tarif



42,5 €

Tarif bleu



47,6 €

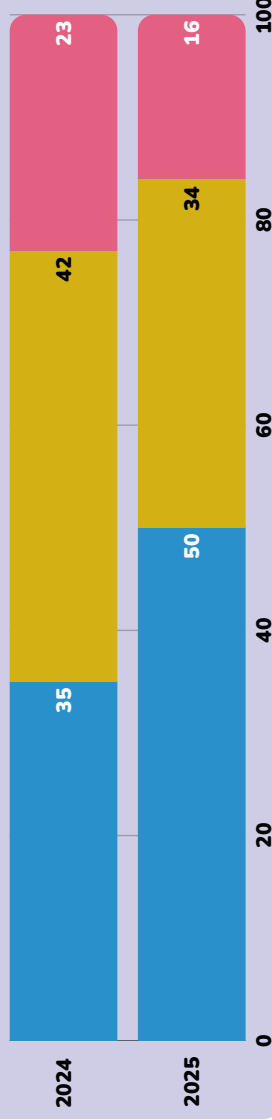
Tarif jaune



50,1 €

Tarif rose

Part de commandes par tarif (bleu, jaune, rose)



Moyenne de commandes (par mois, par épicerie)

39

en 2024

46

en 2025

Nombre de paniers de légumes bio vendus via le dispositif PANIERS



543

en 2024



861

en 2025

VRAC MEL - Bilan des animations 2025



Visite de la savonnerie Twenty Fives, Lille

73

ANIMATIONS
ORGANISÉES

1803

PARTICIPANTS
ET/OU HABITANTS
APPROCHÉS



Fête du terrain rouge à l'Alma, Roubaix

17

ATELIERS "LES INVITÉS DE VRAC"



Atelier "Les Invités de VRAC" à Fives, Lille



Atelier "Les Invités de VRAC" à Pont-de-Bois, Villeneuve d'Ascq

« J'ai trouvé cet atelier passionnant, merci à l'asso, à l'intervenante et aux adhérentes ! Le dossier donné à la fin est très utile. J'aurais aimé que ça dure plus longtemps » Adhérente de l'Alma, Roubaix

“Des idées, des échanges, je suis très contente. On ne finit jamais d'apprendre. Je repars bien dans ma peau” Adhérente de Pont-de-Bois, Villeneuve d'Ascq



Fête du terrain rouge à l'Alma, Roubaix



Atelier "Boules d'énergie" à Lomme



Visite du Jardin de Cocagne de la Haute Borne, Villeneuve d'Ascq



Atelier découverte de VRAC au Blanc-Riez, Wattignies



Visite de la ferme du Recueil, Villeneuve d'Ascq



Atelier cuisine de rue à Lomme

3.4 ZOOM VRAC Artois - Bilan de l'activité 2025

3.4.1 Bilan des groupements d'achats

Fin 2025, les **6 groupements d'achats de l'Artois rassemblent 258 foyers adhérents**, dont 234 sur la CALL et 24 sur la CAHC. Cela représente une **hausse du nombre d'adhérent.e.s de 20% par rapport à 2024**, alors que **le nombre de commandes a augmenté de 58%** sur la même période (1193 commandes en 2025, contre 753 en 2024). Ces chiffres témoignent de la fidélisation des adhérent.e.s, ainsi que d'un fort développement de l'activité de l'antenne VRAC Artois en 2025, rendue possible par :

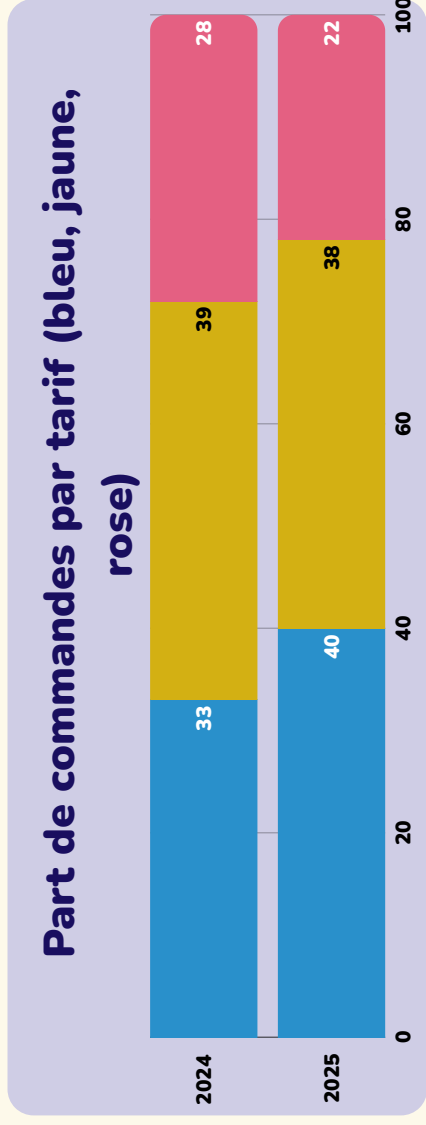
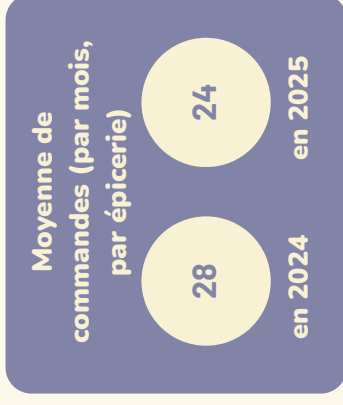
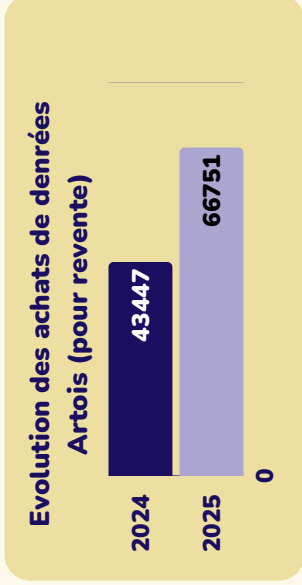
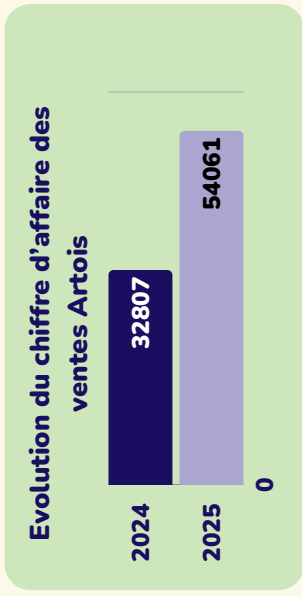
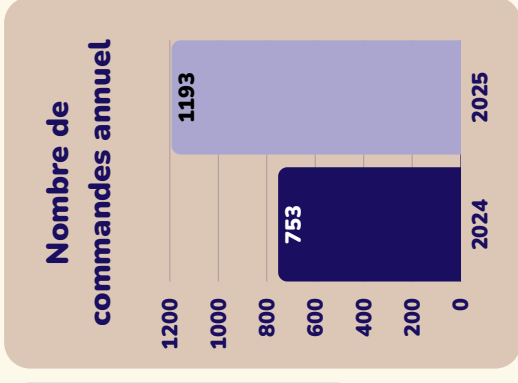
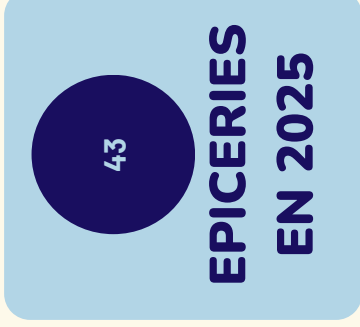
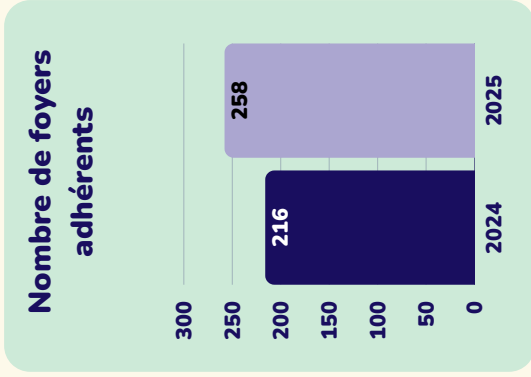
- L'ouverture de **2 nouveaux groupements d'achats**,
- Les **très nombreuses actions de mobilisation** de nouveaux adhérent.e.s et animations diverses menées par l'équipe, qui génère un ancrage territorial de plus en plus solide pour l'association.

Au total, 49 épicerie éphémères ont été organisées sur ces 6 quartiers.

La part de foyers adhérents sur l'Artois en situation de précarité, c'est-à-dire au tarif bleu, est stable en 2025, autour de 41% (39% en 2024), ce qui illustre la **mixité des publics mobilisés** autour de VRAC sur le territoire de l'Artois, caractérisé notamment par une offre alimentaire de qualité globalement très limitée, et ce pour toutes les catégories sociales (contrairement au territoire de la métropole lilloise sur lequel il existe une diversité d'offres d'alimentation de qualité mais non accessibles à tou.te.s).

Le territoire couvert par l'antenne VRAC Artois est très vaste, moins dense que celui de la MEL, et bénéficie d'une dynamique associative globalement moins forte que sur les quartiers de la MEL, ce qui renforce la **nécessité de diversifier et multiplier les actions de mobilisation des publics**. L'équipe VRAC Artois a donc dédié beaucoup de temps aux animations en 2025, et continuera à le faire en 2026, non seulement pour mobiliser les habitant.e.s vers les groupements d'achat, mais aussi pour animer le lien et favoriser les échanges entre habitant.e.s, sur un territoire qui exprime des besoins particulièrement forts sur cet enjeu du lien. **La mission de VRAC s'en trouve renforcée et élargie, comme l'ont montré les travaux de Bénédicte Bonzi : bien au-delà des ventes de produits, VRAC cultive "la force du lien" à travers ses nombreuses actions, et nous en sommes chaque jour plus conscients et plus fiers.**

CHIFFRES CLÉS - VRAC ARTOIS



VRAC ARTOIS - Bilan des animations 2025



Kermesse de l'alimentation à Hulluch

92

ANIMATIONS
ORGANISÉES

3073

PARTICIPANTS
ET/OU HABITANTS
APPROCHÉS



Les Quartiers d'Été à Evin-Malmaison

8

ATELIERS "LES
INVITÉS DE VRAC"

14

ATELIERS "MIAM"



Atelier LIV Santé à Harnes



Atelier MIAM à Hulluch

« Il faut venir ici au VRAC
pour savoir des choses, ça
rassemble ! » Adhérente
d'Hulluch

« Échange avec les participants,
transmission de la part des intervenants
et cela dans la bienveillance, c'est ce que
je retiens de cet atelier. Ma fille a pris
plaisir à réaliser les recettes et à
découvrir de nouveaux aliments »

Adhérente de Sallaumines



Repas des bénévoles, Lens



Stand lors de la rue aux enfants, Lens



Atelier cuisine chez les Anges Gardins, Avion



Visite de la ferme de Jonathan Bétermier, Loison-sous-Lens



Animation "Boules d'Énergie" lors des Quartiers d'Été à Sallaumines



Forum de la santé, Bully-les-Mines

FOCUS - PROJET MIAM : UNE COOPÉRATION AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

Depuis 2023, VRAC Artois et l'association OuiChange portent conjointement le projet MIAM dans un quartier prioritaire situé entre Hulluch et Haisnes (cité des Mouettes, Saint-Élie, Fosse 13). Soutenu par la Fondation territoriale des Lumières, ce programme vise à rendre accessible une alimentation durable et de qualité, dans une logique de démocratie alimentaire.

Cette coopération permet de toucher un large public, des enfants aux adultes, en articulant des actions entre les lieux d'éducation et de vie quotidienne. VRAC anime un groupement d'achats et mène des actions de sensibilisation auprès des habitant.e.s, tandis que OuiChange intervient en milieu scolaire pour promouvoir une alimentation responsable, encourager les produits de saison et limiter le gaspillage. Ensemble, les deux structures organisent des temps forts favorisant la participation et les échanges.

Dans un contexte marqué par des contraintes économiques et des habitudes bien ancrées, le projet a généré des évolutions positives. Les enfants développent une curiosité accrue pour l'alimentation, influençant progressivement les pratiques familiales. Les parents s'impliquent davantage, renforçant les liens avec les équipes éducatives. Du côté des adhérent.e.s du groupement d'achats, on observe une diversification des pratiques, une meilleure appropriation des produits et une réduction du gaspillage. Plus largement, le projet contribue à renforcer les liens sociaux et la dynamique collective du quartier.

L'évaluation du projet met en évidence l'intérêt de croiser éducation populaire et actions pédagogiques pour diversifier les publics et favoriser l'inclusion. La présence régulière sur le terrain et le travail avec les relais locaux jouent un rôle clé dans l'instauration d'une relation de confiance. Le projet a également permis de faire évoluer les pratiques professionnelles, à travers le développement d'outils partagés et d'approches participatives, confirmant l'importance du temps long et du rôle central de l'école et de la restauration collective.

Malgré des défis persistants, les résultats observés confirment la pertinence de cette démarche. Le projet MIAM se poursuivra jusqu'en 2026, avec une perspective d'essaimage dès 2027 sur le territoire de l'Artois, en s'appuyant sur les enseignements et dynamiques locales développés.

Le défi à venir sera de pérenniser ces acquis, en consolidant les relais locaux, en renforçant le portage politique et en maintenant une présence de terrain, afin d'ancrer durablement la transition alimentaire au cœur des territoires et du pouvoir d'agir des habitant.e.s. **La pérennité de la présence de VRAC sur le territoire, à travers son épicerie mensuelle, est un point d'ancrage solide pour poursuivre cette dynamique.**



MIAM en chiffres

4

ateliers collaboratifs avec les parents d'élèves (goûters et assiette idéale)

5

ateliers de préparation à la kermesse

1

kermesse de l'alimentation

12

journées d'ateliers dans les écoles pour environ 200 enfants

2

participation à 2 événements du quartier organisés par les associations locales

4

LES MOYENS DE VRAC HAUTS-DE-FRANCE

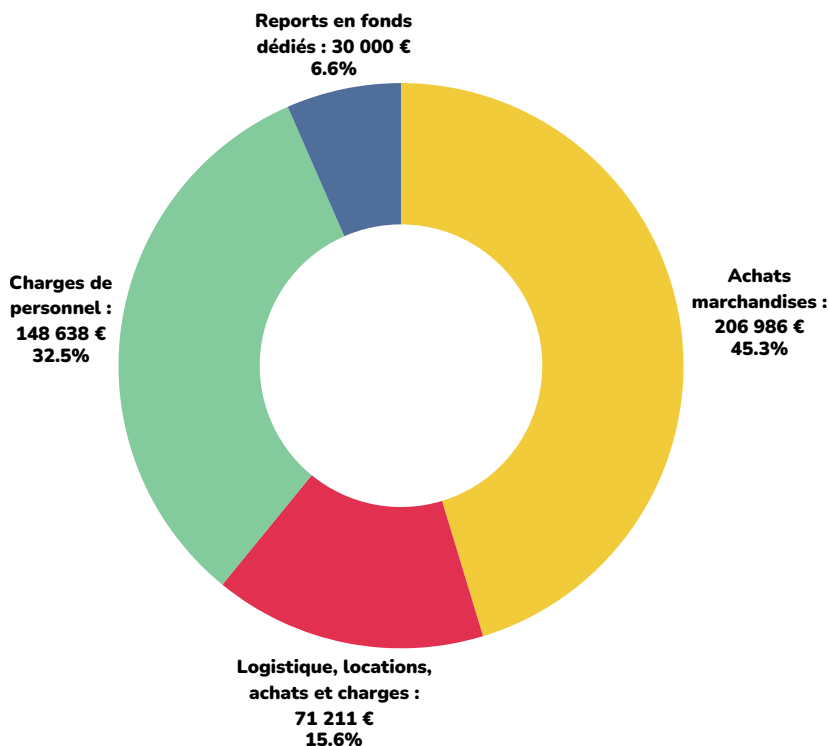
4.1 Le modèle économique de l'association

Le modèle économique de VRAC s'inscrit dans les référentiels de l'économie sociale et solidaire, et repose donc sur une hybridation des ressources :

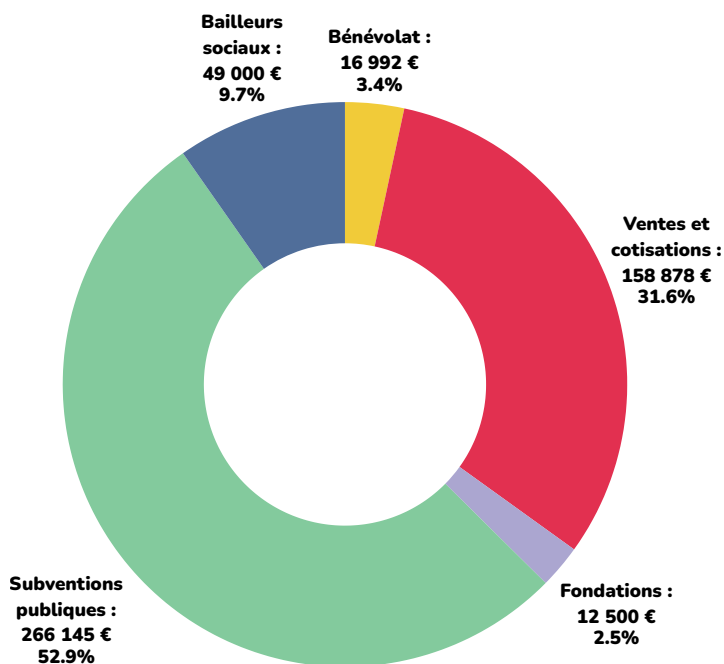
- **Ressources propres :**
 - Vente de produits alimentaires lors des épiceries :
 - Vente de prestations (animations, petits déjeuners, gouters) en lien avec les quartiers populaires et/ou l'alimentation durable;
 - Cotisations.
- **Financement des bailleurs sociaux :** SIA Habitat, LMH, 3F Notre Logis et Vilogia (qui constituent les 4 bailleurs fondateurs de VRAC), ainsi que Partenord Habitat et Maisons et Cités, ont poursuivi leur soutien à l'activité en 2025, dans le cadre d'une convention inter bailleurs, reflet de leur travail en commun autour du projet porté par VRAC.
- **Financement de l'État et des collectivités publiques :**
 - Etat : DREETS (programme mieux manger pour tous), DDETS 59 et DDETS 62, Contrat de ville, aide au contrat d'apprentissage
 - MEL (contrat de ville et contrat local des solidarités)
 - CALL (projet alimentaire territorial - SATD, cohésion sociale, programme One Health)
 - CAHC (projet alimentaire territorial)
 - Région Hauts-de-France (dispositif CREAP, aide à l'investissement)
 - Département du Pas-de-Calais (aide à l'investissement)
 - Communes de Lille, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, Lomme, Loos, Wattignies, Harnes, Hulluch, Bully-les-Mines, Sallaumines, Liévin, dans le cadre des crédits de la politique de la ville
- **Financements privés :**
 - Fondation Roquette
 - Fondation territoriale des Lumières
- **Financement de VRAC France** (dans le cadre du Fonds Mieux Manger pour Tous)

Sur le territoire de la MEL, les charges et les produits 2025 sont les suivants :

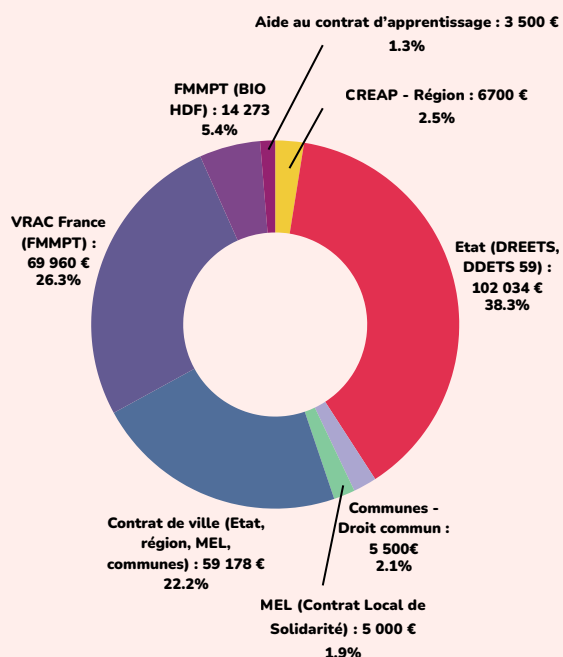
Charges 2025 - VRAC MEL



Produits 2025 - VRAC MEL

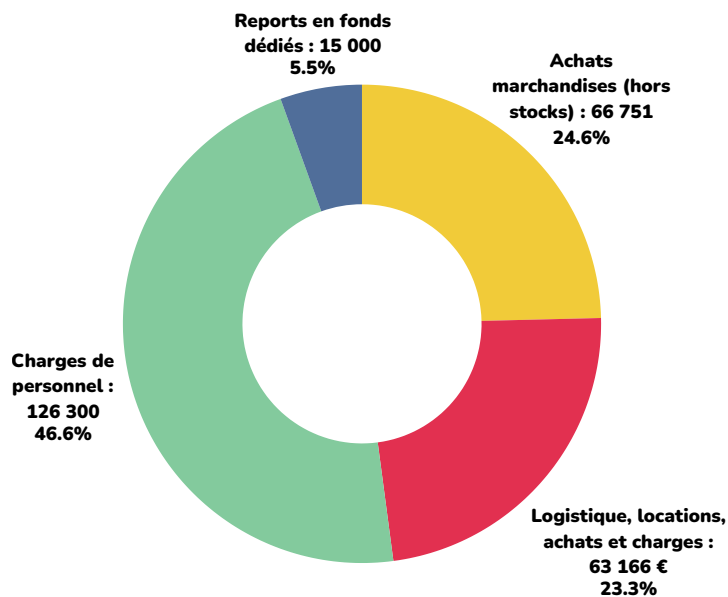


Détail des subventions publiques

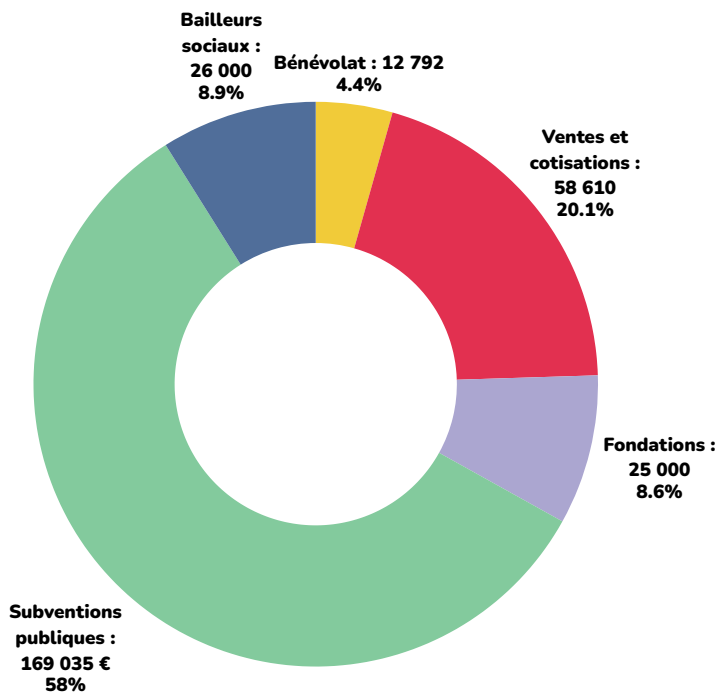


Sur le territoire de l'Artois, les charges et les produits 2024 sont les suivants :

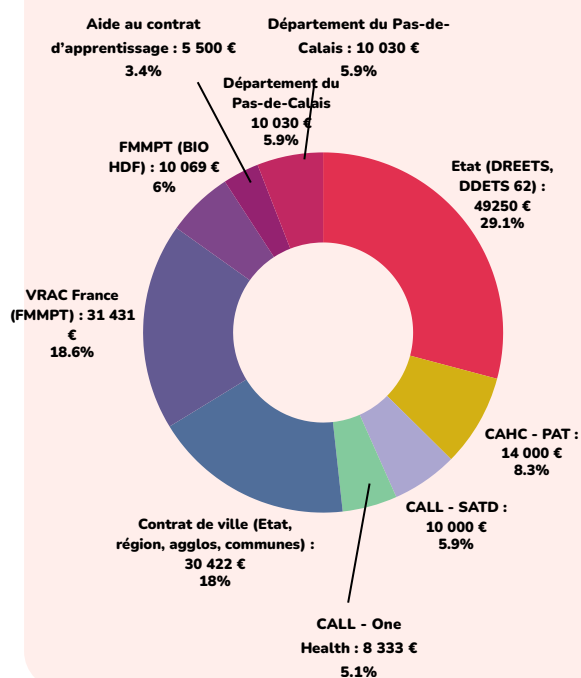
Charges 2025 - VRAC Artois



Produits 2025 - VRAC Artois



Détail des subventions publiques



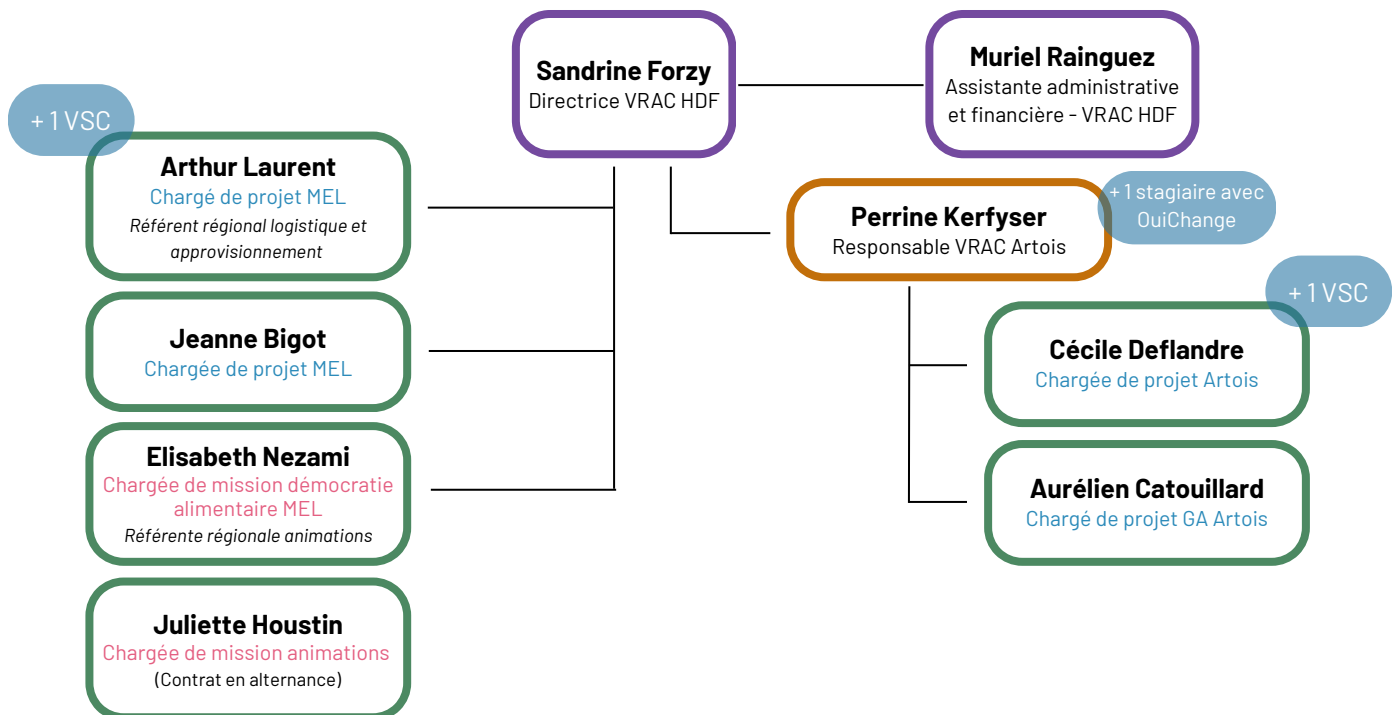
4.2 L'équipe

Fin 2025, l'association compte **9 salarié.es, soit 8.6 salarié.es en équivalent temps plein**, dont 4.9 ETP dédiés à l'activité sur la MEL et 3.7 ETP dédiés à l'activité sur l'Artois.

2 volontaires en service civique accompagnent l'activité, ainsi qu'une stagiaire dédiée au projet MIAM conduit sur l'Artois avec Ouichange.

Les effectifs de l'association sont stables par rapport à 2024, malgré une hausse significative de l'activité, ce qui traduit une montée en compétences de l'équipe et une structuration encore renforcée de l'association.

Organigramme de l'équipe (au 31 décembre 2025)



L'équipe de VRAC Hauts-de-France en 2025



De gauche à droite :

A l'arrière: Aurélien, Muriel, Eve, Sandrine, Jeanne, Zoé-Lou, Arthur, Perrine

Devant: Cécile, Elisabeth, Juliette

Ils nous font confiance et on les remercie :

Les partenaires financiers 2025 :



Les structures relais dans les quartiers :



Les autres associations et acteurs avec lesquels nous avons mené des actions :



Nous contacter



Sandrine FORZY
Directrice

06.75.31.94.72
sandrine-hdf@vrac-asso.org



Muriel RAINGUEZ
Assistante administrative
et financière

07.44.82.48.56
muriel-hdf@vrac-asso.org



Arthur LAURENT
Chargé de projet
Alimentation Durable

07.49.38.05.23
arthur-hdf@vrac-asso.org



Jeanne BIGOT
Chargée de projet
Alimentation Durable

06.51.01.59.05
jeanne-hdf@vrac-asso.org



Elisabeth NEZAMI
Chargée de mission
Animations & Alimentation
Durable

07.82.26.44.90
elisabeth-hdf@vrac-asso.org



Perrine KERFYSER
Responsable
VRAC Artois

06.51.71.41.50
perrine-hdf@vrac-asso.org



Cécile DEFLANDRE
Chargée de projet
Alimentation Durable

07.75.74.90.24
cecile-hdf@vrac-asso.org



Aurélien CATOILLARD
Chargé de projet
Alimentation Durable

07.49.23.01.08
aurelien-hdf@vrac-asso.org